

**Approbation des M3C et du syllabus de
l'UE facultative et optionnelle « initiation
à la langue des signes » orientée Santé**

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
du 17 mars 2026**

Délibération 2026/03/CFVU – 27

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université de Toulouse, notamment son article 27 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les modalités de contrôle des connaissances et des compétences et le syllabus de l'UE facultative et optionnelle « initiation à la langue des signes » orientée Santé.

Toulouse, le 17 mars 2026

Le Vice-Président CFVU



Vincent PAILLARD

Nombre de membres : 42
Nombre de membres présents ou représentés : 22

Nombre de voix favorables : 22
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

FACULTE DE SANTE

UE facultative et optionnelle (pour pharmacie)

**Initiation à la langue des signes
orientée santé**

Programme des enseignements
Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences

Année Universitaire **2026-2027**

A/ PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

1. ETUDIANTS CONCERNES – ECTS

FORMATION	NIVEAU DE LA FORMATION	NOMBRE D'ECTS
Médecine	S12 – 6 ^{ème} année	10 points parcours ou 3 ECTS
Odontologie	S8 – 4 ^{ème} année	3
Pharmacie	S8 – 4 ^{ème} année	3
Maïeutique	S4 – 2 ^{ème} année	3
Orthophonie	S8 – 4 ^{ème} année	3

Moyen de sélection : par ordre d'arrivée des inscriptions (14 places réservées pour médecine, odontologie, maïeutique, pharmacie et 10 places pour orthophonie).
Les quotas par formation peuvent être revus en fonction du nombre d'étudiants intéressés.
Le Département des Langues se chargera de la sélection des candidatures.

2. DESCRIPTION

ECTS : 3 ou 10 points parcours	Travaux dirigés
Module UE	Ateliers
Travaux Dirigés	Ateliers interactifs Le mercredi de 18h à 20h sur le site de Rangueil.
Modalités	Présentiel en groupe de 24
Répartition théorique/présentiel	Résultat final : 100 % TD
Total	20 heures au semestre pair

3. ORGANISATION MULTIDISCIPLINAIRE (sous l'égide de l'UFR Santé)

Responsables :

- Chargée de dossier langues à l'UFR santé : Marie-Pierre Baduel
- Département Porteur de l'UE : Odontologie (scolarité) en charge des inscriptions, de la logistique, des examens et des résultats.

Équipe pédagogique :

- Un organisme de formation extérieur

OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

Cette UE s'inscrit dans le programme d'enseignement facultatif des départements de Médecine- Maïeutique-Paramédical, Odontologie et Pharmacie.

Elle a pour objectif d'acquérir les bases de la Langue des Signes Française adaptée à leur pratique, afin de favoriser une première relation de soin accessible et respectueuse avec des patients sourds.

Les objectifs pédagogiques :

- Bases de la LSF : alphabet, chiffres, structures de phrases simples.
- Lexique médical essentiel : symptômes fréquents, parties du corps, urgences.
- Communication clinique : saluer, se présenter, poser questions basiques, donner consignes simples.
- Sensibilisation : culture sourde, posture professionnelle, recours à l'interprète.

4. PRÉREQUIS

- Aucun

5. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant doit avoir acquis les points suivants :

- Maîtriser les spécificités linguistiques de la LSF (expression visuelle et spatio-temporelle, pointage, syntaxe, dactylogogie, iconicité).
- Savoir accueillir, informer, orienter simplement une personne sourde ou malentendante dans un contexte paramédical ou médical.

B/ MODALITÉS DE CONTRÔLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES U.E

	Enseignement théorique	Total
Session 1	<p>100% CC</p> <p>40% : assiduité et participation en cours obligatoire Absences justifiées = neutralisation Une seule absence non justifiée (ABI) tolérée Absences injustifiées ≥ 2 = note à 0 (zéro)</p> <p>60% : évaluation des acquis à la fin du semestre avec note : - exercices pratiques et mise en situation : situation de communication entre un.e professionnel.le de santé et un.e patient.e. - Compréhension et expression</p>	<p>Note / 20</p> <p>Note / 20</p> <p>ADMIS : si moyenne des 2 notes \geq à 10/20</p>
Session 2	Situation de communication entre un.e .professionnel.le de santé et un.e patient.e.	ADMIS si note \geq à 10/20

Toulouse, le

La présidente de l'Université,